

Vous avez des propositions d'emploi ou de stage ?

Vous souhaitez également découvrir notre établissement ?



SITE SUZANNE MASSON

i Site Suzanne Masson
41 Avenue du Docteur Arnold Netter
75012 PARIS



Accès

Métro ligne 1 : Porte de Vincennes ou Nation
Métro ligne 2 : Nation
Métro ligne 6 : Picpus ou Nation
Bus lignes 29 et 56 : arrêt Docteur Netter
Bus ligne 64 : arrêt Hôpital Trousseau ou Avenue Saint-Mandé

01 44 67 11 00

01 44 67 11 29

www.crpssmasson.org

SITE JEAN-PIERRE TIMBAUD

i Site Jean-Pierre TIMBAUD
60 rue de la République
93108 MONTREUIL CEDEX



Accès

Métro ligne 9 : Porte de Montreuil
Métro ligne 1 : Saint-Mandé
Tram T3 : arrêt Porte de Montreuil
Périphérique Est : sortie Porte de Montreuil
Station Vélib' : en face de l'établissement
Bus : 215 & 351

01 48 18 22 22

01 48 18 22 00

www.jptimbaud.fr

Entreprises

vous recherchez des personnes
qualifiées pour un stage



Nos stagiaires

sont prêts à mettre leurs compétences
à votre service



PLANNING 2022

DES STAGES EN MILIEU PROFESSIONNEL

LA RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE

Une réponse à la reconversion
des personnes en situation de handicap

NOTRE MISSION

Les Centres Suzanne Masson et Jean-Pierre Timbaud ont fusionnés pour devenir un **Établissement et Service de Réadaptation Professionnelle (ESRP)**. Sa mission est de permettre aux personnes reconnues en qualité de **travailleur handicapé (RQTH)** et licenciées pour inaptitude médicale, de se réinsérer professionnellement et socialement par l'apprentissage d'un nouveau métier compatible avec leur situation de santé

DES FORMATIONS QUALifiantES

Il dispense des formations qualifiantes sanctionnées par un titre professionnel délivré par le Ministère en charge de l'Emploi, dans les secteurs du **Tertiaire, Télécommunications et Industrie, Électronique-Numérique et Informatique**.

Les formations proposées sont de trois niveaux :

- **Niveau 5 (BTS)**
- **Niveau 4 (Baccalauréat ou Brevet de technicien)**
- **Niveau 3 (BEP ou CAP)**

À l'issue de leur formation, les stagiaires ont acquis des compétences qui répondent aux attentes des entreprises. Le recrutement de ces stagiaires vous permet **de remplir avantageusement les obligations légales d'emploi de travailleurs handicapés**.

UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE

Placé au coeur du dispositif de formation, le stagiaire bénéficie d'une pédagogie destinée au public adulte, qui s'appuie sur le projet individuel et la réalité des situations des stagiaires. Ces derniers sont plongés très tôt dans la (re)découverte du monde professionnel et de son environnement : tout est prétexte pour recréer les conditions et les contraintes de l'entreprise.

Nos formations sont dispensées par des formateurs certifiés justifiant d'une expérience professionnelle avérée. Toutes et tous sont titulaires d'un titre ou diplôme de niveau supérieur à celui enseigné. Nos plateaux techniques sont constamment remis à niveau afin d'être en adéquation avec l'environnement professionnel.

LES PÉRIODES DE STAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL

Durant la formation, nos stagiaires doivent effectuer des stages en entreprise.

En les accueillant pour des périodes allant de **1 à 8 semaines** (stages conventionnés dans le cadre de la loi 2005-102 du 11 février 2005), vous leur permettrez de devenir les professionnels que vous recherchez.

Pour rappel, **ces stages sont pris en compte pour le calcul de la contribution versée à l'AGEFIPH**.

Site SUZANNE MASSON

TERTIAIRE

- Technicien-ne de maintenance et de travaux en systèmes de sécurité incendie**
- 09/05 au 30/06/2022 1^{re} période
 - 07/11 au 23/12/2022 2^e période

ÉLECTRONIQUE & NUMÉRIQUE

- Agent-e de Montage et de Câblage en Électronique**
- 02/05 au 10/06/2022 2^e période

- Électronicien-ne de Contrôle et de Maintenance**
- 28/02 au 22/04/2022 1^{re} période

- Électronicien-nes de Test et de Développement**
- 28/02 au 22/04/2022 1^{re} période

- Monteur-se câbleur-se intégrateur-trice en Équipements Électroniques et Électrotechniques**
- 01/02 au 11/03/2022 2^e période

INFORMATIQUE

- Technicien(ne) d'assistance en informatique**
- 09/05 au 01/07/2022 2^e période

- Installateur dépanneur en informatique**
- 21/02 au 01/04/2022 1^{re} période
 - 19/09 au 04/11/2022 2^e période

Site JEAN-PIERRE TIMBAUD

TÉLÉCOMMUNICATIONS & INDUSTRIE

- Technicien-ne de Maintenance Industrielle**
- 25/04 au 03/06/2022 1^{re} période
 - 07/11 au 16/12/2022 2^e période

- Technicien-ne Réseaux IP1**
- 19/09 au 10/11/2022 1^{re} période

- Technicien-ne Supérieur-e Système et Réseaux**
- 14/02 au 08/04/2022 1^{re} période
 - 17/10 au 09/12/2022 2^e période

TERTIAIRE ADMINISTRATIF

- Employé-e Administratif-ve et d'Accueil**
- 31/01 au 18/03/2022

- Employé-e Administratif-ve et d'Accueil Dispositif Aménagé**
- 28/02 au 08/04/2022

- Gestionnaire de Paie**
- 09/05 au 01/07/2022

- Secrétaire Assistant-e**
- 14/02 au 01/04/2022

- Secrétaire Assistant-e Médico Social-e**
- 26/09 au 11/11/2022

- Secrétaire Assistant-e Médico Social-e**
- 21/03 au 05/05/2022

 Nos établissements sont également habilités à percevoir la **Taxe d'Apprentissage**.